

Revêtement imperméable élastique longue durée

PRINCIPALES UTILISATIONS

Étanchéité continue et sans soudure pour surfaces extérieures horizontales et verticales. Convient à tous types de toitures, y compris les toitures en fibrociment, neuves et anciennes, et pour l'étanchéité des petites (fissures, joints, gouttières) et grandes surfaces (toitures, terrasses). Également applicable aux façades, murs mitoyens, fondations, gouttières, collecteurs d'eau et tuiles poreuses (après traitement des zones corrodées avec un produit adapté). **PRÉARTIGUM**), multicouches d'asphalte ou de bitume.

PROPRIÉTÉS

Imperméable, respirant et adhère parfaitement aux surfaces. Flexible même par températures extrêmes (-10 °C à +80 °C). Non toxique et résistant aux moisissures. Pâte lisse et fine, facile à appliquer. Les couleurs restent intactes en extérieur.

Protection et imperméabilisation des isolants rigides en polyuréthane, du polystyrène, ... et autres matériaux sensibles ou dégradables grâce aux revêtements à base de solvants.

Grâce à sa nature organique, il réduit l'échauffement des surfaces extérieures et améliore l'isolation thermique des bâtiments, notamment en blanc.

INFORMATIONS TECHNIQUES PEINTURE LIQUIDE

Gars	Polyesters saturés en dispersion
Nombre de composants.....	Un
poids spécifique	1,30 kg/litre
solides en volume	58%
Viscosité à 20 °C	85 Poises ± 5 (Brookfield, sp6, 100 tr/min)
Point d'éclair	Au-dessus de 100 °C. Ininflammable.
Teneur en composés organiques volatils	7 g/l. Règlement de 2010 : 140 g/l
Type de diluant.....	Eau

INFORMATIONS TECHNIQUES PEINTURE SÈCHE

Couleur	Blanc, gris, noir, rouge, rasilla et vert.	
Finition	Satiné, lisse ou texturé, selon la méthode d'application	
Épaisseur recommandée	600 microns, minimum Une bonne étanchéité requiert une épaisseur de revêtement minimale.	
Propriétés physiques :		
Étanchéité à l'eau	Étanche	UNE EN 1928:2000 Méthode B
Résistance à la traction	2,2 MPa (N/mm ²)	UNE EN ISO 527-1(96)
Allongement à la rupture.....	394%	JOINT EN ISO 527-3(2003)-AC(2002)
vieillesse accéléré	> 1000 heures	UNE EN 1297:2006
Réflectance (Couleur blanche).....	93% environ.	Spectrophotomètre 360 nm-700 nm

INFORMATIONS TECHNIQUES SUR L'APPLICATION

Dilution	5 % maximum. Aucune dilution n'est nécessaire pour l'application.
Nettoyage	Nettoyez les taches et les outils à l'eau avant qu'ils ne sèchent. Une fois sèches, elles doivent être enlevées mécaniquement en tirant ou en frottant, à l'aide d'eau chaude ou d'acétone.
Consommation	Voir le tableau ci-dessous.
Méthodes d'application	Pinceau, rouleau, airless.
Conditions d'application :	
Supports.....	Propre, sec, sans poussière ni graisse.
Environnement.....	Ne pas appliquer si de la pluie est prévue dans les 3 heures suivant l'application. Le produit se décolore, se ramollit et perd ses caractéristiques propres.
Température	5 °C minimum, 40 °C maximum
Humidité relative.....	60 % minimum, 90 % maximum

Surfaces spéciales :	Épaisseur	Consommation estimée	Nombre de couches	Consommation totale
	mm.	kgs. / m ² - couche		kgs. / m ²
Terrasses et toits	1	0,750 - 1	2	1,5 - 2
Isolation acoustique des dalles	0,5	0,75	1	0,75
Façades et murs mitoyens	0,35	0,350 - 0,400	2	0,6 - 0,8

Lors de l'utilisation duARTIMATEn tant que couche de renforcement « sandwich », les quantités totales indiquées pour les surfaces de terrasse et de toiture sont suffisantes.

SUPPORTS : MALADIES ET TRAITEMENTS**Types de surfaces:**

Sur tout matériau de construction nécessitant un système d'étanchéité facile.

Préparation de la surface :**Matériaux de construction très durs, à faible porosité. :**

Démaquiller avec ACIART jusqu'à ce que les pores soient ouverts, rincer à l'eau, laisser sécher et appliquer une couche deP

Façades enduites d'un plâtre uniforme :

Appliquer ARTIGUM directement, en diluant la première couche avec un maximum de 5 % d'eau.

Aluminium, tôles galvanisées, tissu, carton, matériaux poreux :

ARTIGUM s'applique directement, après dégraissage et nettoyage.

Tableaux anciens :

Enlevez la vieille peinture si elle est tendre. Lissez la peinture dure présentant des imperfections jusqu'à obtenir une surface parfaitement uniforme. Appliquez ensuite ARTIGUM directement.

Couches arrière :

Dans tous les cas, il est conseillé d'appliquer une couche finale d'ARTIGUM TOP pour :

- Protéger la surface imperméabilisée des intempéries
- Réduire l'encrassement en minimisant l'adhérence résiduelle d'ARTIGUM.
- Pour offrir une plus grande résistance au passage des piétons.

ARTIGUM et ARTIGUM TOP ne sont pas adaptés à une circulation routière intense.

Entretien:

Pour prolonger la durée de vie de l'étanchéité, il est recommandé d'appliquer une couche d'ARTIGUM TOP périodiquement, tous les 5 ans.

Pour la peinture d'autres matériaux ou dans des situations non couvertes par cette fiche technique, veuillez consulter notre service technico-commercial.

TEMPS DE SÉCHAGE

Elle est fortement influencée par la température, l'humidité et l'épaisseur de la couche.

Conditions:

Température ambiante 20 °C
Humidité relative 60 % - 90 %
épaisseur de la couche sèche 0,750 kg/m² (0,5 mm.)

	<u>Séchage complet</u>	<u>Intervalle de repeinture</u>
60 % de la fréquence	2 heures	4 heures
90 % de la fréquence	5 heures	12 heures

Lorsque l'humidité relative est supérieure à 95 % ou qu'il y a de la condensation en surface, le séchage peut prendre plus de 24 heures.

STOCKAGE ET EMBALLAGE

Méthode de livraison Conteneurs en plastique sérigraphiés de 1 L, 5 L et 15 L.
Stocké Contenants d'origine scellés à des températures de +5°C à +40°C.
Expiration 2 ans à compter de la date de fabrication.

SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Consultez l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité.

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques ont été obtenues sur des supports normalisés et en laboratoire ; elles peuvent donc varier selon les conditions d'installation réelles. Ces données techniques n'impliquent aucune garantie de notre part en cas d'utilisation inappropriée du produit. Nos recommandations sont formulées en toute bonne foi, mais ne dispensent pas le client de son obligation d'examiner le produit et de vérifier son adéquation à l'usage prévu.